



# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER TEMPLE-ENFANTS ROUGES

Réunion du 13 mars 2025

Présent-es.; Catherine CHOUMEURTE, Arlette CIEUTAT, Odile DE BOUVIER, Melchior DEROUET, Elizabeth GERBAUD, Sharon HOBBY, Stéphane JEAN, Dominique LUCBERT, Maryline PHELIPOT, Philippe REILLER, Catherine TARRISSE, Marie-Catherine ZAZZALI.

Auditeurs libres : Carla BACH, Lynda HAMITOUCHE, Moira KASZER-GIAOUI.

Mairie de Paris Centre: Jimmy BERTHÉ, élu référent du Conseil de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, Coordinateur de la participation citoyenne.

En introduction de la réunion, Jimmy BERTHE, élu référent du Conseil de quartier présente ses vœux aux membres du Conseil. Il répond ensuite aux questions posées lors de la séance précédente.

## **Réponses aux questions de la réunion précédente par JIMMY BERTHE**

### Questions:

Le Conseil de quartier demande si la Mairie a prévu de sensibiliser les commerçants qui continue de distribuer des contenants non réemployable ou non recyclables.

La ville de Paris propose de nombreuses aides et accompagnement pour les commerçants. Une page internet de la ville résumant les dispositifs : [Commerçants parisiens, passez aux emballages - Ville de Paris](#).

Le Conseil de quartier a appris qu'il avait la possibilité de remonter des actions à suivre à la Police Municipale et demande quels sont les modalités pour faire ces remontées ?

À ce stade, les modalités des remontés sont en cours de discussion entre les différentes parties prenantes (Hôtel de Ville + Mairies d'arrondissement + Observatoire de Paris). En effet, lors des ateliers citoyens cette information a été porté à la connaissance des participants. Lors de la réunion du 8 février, il a été annoncé la nomination de référents au sein des arrondissements, la mise en place effective est en cours d'étude. La Mairie précisera aux Conseils de quartier les modalités dans les prochaines semaines.

Le Conseil de quartier rappelle sont souhait d'avoir un référent à la Police Municipale avec qui pouvoir échanger. Par ailleurs, le Conseil de quartier n'est plus convié aux réunions GPO depuis de longs mois. Il semble que cela s'explique par le fait que la police se concentre sur le quartier Sentier-Arts et Métiers qui est touché par des problème de crack, cependant les habitants souhaiterait que les problématiques d'incivilités dans leur quartier soient également traitées.

Le Conseil de quartier souhaiterait pour voir inviter Stéphane Bongibault, directeur de la Police Municipale à Paris Centre.

### Signalements:

Le conseil de quartier signale que les bacs destinés au tri des déchets organiques sont difficiles à trouver pour les aveugles car il n'y a pas de dispositif mis en place pour qu'ils puissent retrouver les emplacements ou identifier les adresses. Pas de numéro DMR car pas de possibilité de faire des DMR pour ce type de signalements.

Les mobiliers Trilibs sont dotés, sur chaque module, d'un texte en braille. Celui-ci n'est pas disponible sur les petites bornes de déchets assimilés (DA) Nous avons remonté ce signalement afin qu'un ajustement puisse être entrepris par la Ville via le prestataire. A toutes fins utiles nous remettons le lien vers la cartographie des bornes DA et des Trilibs.



[Paris.fr : carto app](#)

Le Conseil de quartier réagit à cette réponse que le braille n'est pas une solution. En effet, moins de 15% des personnes aveugles sont capables de lire le braille. Le problème est de trouver le bac dans l'espace public, si un aveugle peut lire ce qui est inscrit en braille sur le bac, c'est qu'il l'a trouvé. Il faut que les adresses de ces bacs soient identifiées dans un listing texte facilement accessible et que les bacs soient positionnés de façon simple à trouver. De façon générale, les sites internet de la ville sont difficilement accessibles pour les personnes en situation de handicap car ils ne respectent pas la norme informatique GR2A. Il s'agit d'une structure de site très simple à mettre en place pour toute personne initiée au code permettant le traitement de données pour le rendre accessible aux personnes en situation de handicap. L'utilisation de cette norme informatique est pourtant obligatoire depuis plusieurs années.

*Le Conseil signale une habitante, que les membres du Conseils de quartier croisent souvent rue de Bretagne, qui semble souffrir du syndrome Gilles de la Tourette. Il demande si la Mairie sait si cette personne est suivie par le CCAS.*

En l'état, il semble difficile d'identifier la personne évoquée dans le signalement. Avec des éléments d'information supplémentaires (a minima prénom et nom), nous pourrions interroger l'Espace parisien des solidarités (services sociaux de la Ville de Paris) et demander des renseignements sur l'accompagnement social et médical de la personne.

*Les nombreux vélos accrochés sur le mobilier urbain sont très problématiques pour la circulation des personnes handicapées (notamment les aveugles qui peuvent aisément se blesser en les percutant).*

Concernant les épaves de vélos, quand elles sont manifestes (manque d'une roue, chaîne très rouillée, etc.) il est effectivement possible de les faire retirer. Cela passe en général par l'application "Dans ma rue" sur laquelle tout un chacun (citoyens comme élus et fonctionnaires de la Ville) peut faire un signalement à partir d'une photo.

Parfois pour certains cas « limites », quand la dégradation n'est pas assez marquée pour affirmer que le vélo est abandonné définitivement, les agents de la Police Municipale ne les retirent pas, car cela pose un problème d'ordre juridique (sauf si le stationnement est gênant, comme dans le cas que vous présentez), ou alors posent une étiquette avec un délai laissé au propriétaire pour retirer lui-même son vélo, avant de venir l'emporter.

Pour votre parfaite information, après saisie de la fourrière, ces vélos sont envoyés dans une déchetterie où les ateliers de réparation associatifs peuvent venir se servir des pièces utiles, dans une logique de réemploi. Mais le volume de carcasses dépasse largement les besoins en la matière, à notre connaissance.

### **Équipe d'animation**

Le Conseil de quartier fonctionne depuis quelques temps avec une équipe d'animation non officielle. Ce point a pour objectif de clarifier de qui elle se compose :

- Odile DE BOUVIER

- Melchior DEROUET
- Stéphane JEAN
- Philippe REILLER
- Catherine TOFFALETTI

### **Formation sur les premiers secours en santé mentale**

Le Conseil de quartier a organisé une initiation aux premiers secours en santé mentale. Celle-ci s'inscrivait dans la continuité de la formation « Aller vers les personnes à la rue » organisée avec l'association « La Cloche » en 2023.

Jimmy BERTHE souhaite féliciter le Conseil de quartier pour cette initiative vertueuse.

Les membres du Conseil de quartier ont pris plaisir à se mobiliser autour de ce sujet. Les temps d'échange ont été très appréciés. Malgré un temps court pour communiquer, la participation a été au niveau attendu et l'évènement a été un succès.

### **Budget Participatif**

Le conseil de quartier soutien le projet concernant la plaque de l'enclos du Temple. Le site internet [decider.paris.fr](http://decider.paris.fr) souffre du même problème que le site de la Mairie pour les aveugles.

### **Groupe de travail propreté/encombrement**

Le Conseil de quartier fait régulièrement des signalements mais les retours des services sont rarement satisfaisants. Des membres du groupe de travail a interpellé des agents de propreté qui nettoyaient la rue de Beauce afin de les interroger sur le nettoyage de la rue des Oiseaux. Ces derniers leur ont expliqué que la rue des Oiseaux n'était pas dans leur plan de propreté.

Le groupe de travail a fait les observations suivantes le weekend des 8 et 9 mars :

- Terrasses
  - o Dimensions allouées non respectées
  - o Espace alloué peu visible : nécessité de clous au sol ou affiches
  - o Objets publicitaires au milieu des trottoirs (chevalets)
  - o Non-respect du règlement des terrasses
  - o Manque de place pour le passage des piétons
- Bacs à fleurs :
  - o Rue de Saintonge : déplacement des bacs depuis leur endroit initial pour cause du chantier de la Poste non remis en place après les travaux.
  - o Réceptacles de nombreux déchets : mégots, verres, canettes vides.
  - o Favorise leur usage comme « urinoir »
  - o Encombrement d'un trottoir déjà étroit
  - o Problèmes d'hygiène
- Dépôt d'encombrants
  - o Encombrants sortis à n'importe quelle heure (parfois sans numéro d'enlèvement)
  - o Encombrants/gravats : un carton avec des sanitaires est resté pendant 4 jours sur le trottoir au 124 rue de Turenne malgré le passage de nombreux agents devant ce dépôt.
- Containers
  - o Problème de poubelles non rentrée
  - o Tri mal effectué
  - o Objets et sacs divers trainant à côté des containers
  - o Cartons non pliés à côté des containers
  - o Adresses récurrentes pour ce type de problématiques : rue de Saintonge, rue de Turenne, rue de la Corderie, Boulevard du Temple, rue Dupetit-Thouars devant la crèche (de nombreux restaurants y laissent leurs poubelles.

- Vélos
  - o Vélos accrochés sur les panneaux de signalisation
  - o Vélos en free floating déposé n'importe où
  - o Signalisation peu compréhensible pour les piétons (feux bus, vélo, véhicules etc) d'autant qu'elle est souvent mal respectée par les vélos
  - o Problématique de respect du code de la route par les vélos
  - o Problématique de traversée de la rue du Temple au niveau de la place de la République en raison des flux incessant de vélos.
- Boîte à clé – locations saisonnières
  - o Boîte à clés installées sur les murs ou arceaux vélos.
- Excréments canins
  - o Toujours en nombre important dans ce quartier.
- Popup store
  - o De nombreux déchets et mégots liés aux popup stores

### **Bruit**

Le Conseil de quartier souhaite réaliser une enquête auprès des habitants sur la thématique du bruit en leur proposant de caractériser (localisation, origine, fréquence, évolution sur les dernières années) les bruits.

### **Bilan des terrasses 2024**

589 demandes de terrasses transmises à Paris Centre :

- 44 avis défavorables
- 125 avis favorables

Les verbalisations sont en hausse depuis 2021 et à partir de 2025 le principe de la double verbalisation pourra s'appliquer pour les terrasses estivales non fermées à 22h.

Les contrôles sont effectués soit sur la base des signalement effectués par les riverains, soit lors des tournées des agents. Le nombre d'agent étant limité et les infractions très nombreuses et souvent aux mêmes horaires, il est difficile pour la Police Municipale de contrôler tous les contrevenants.

### **Questions :**

- Le Conseil de quartier souhaiterait inviter le directeur de la Police Municipale lors d'une prochaine réunion ?
- Le conseil de quartier demande s'il peut financer du matériel pour le potager des oiseaux ? Si le potager est une association, le foncier appartient à la Ville.

### **Signalements :**

- Le Conseil de quartier signale la présence insuffisante de Trilib dans le quartier Temple-Enfants Rouges
- Un habitant signale des problèmes de bagarre rue Perrée
- Le Conseil de quartier signale des occupations illégales du trottoir répétées de la part de la librairie de la rue Dupetit-Thouars.

### **Liens utiles :**

- Retrouver les précédents comptes rendus sur le site de la Mairie: <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/temple-enfants-rouges-17543>.
- Agenda des Conseils de quartiers: <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>